

Des signes de reconnaissance

L'origine de la création des armoiries

L'héraldique est la science qui a pour objet l'étude des armoiries.

Leur nécessité naît sur les champs de bataille à partir des années 1120-1150. Les combattants d'Europe de l'Ouest commencent à peindre sur leurs boucliers des figures géométriques, animales ou florales **afin de se reconnaître mutuellement** car tous sont vêtus d'un équipement militaire qui les rend méconnaissables (casque à nasal...). Les premières armoiries sont donc faites pour être vues de loin, d'où l'emploi de couleurs vives et de figures fortement stylisées qui **déclinent l'identité de leur propriétaire**.



© Mélanie Guillamot

Un droit pour tous !

Contrairement aux idées reçues, au Moyen Âge, **le droit aux armoiries n'est pas le monopole de la noblesse**. Nobles, commerçants, artisans, paysans, hommes ou femmes, communautés civiles ou religieuses sont libres d'adopter les armoiries de leur choix. La seule condition est de respecter les règles de composition héraldique et de ne pas s'approprier les armoiries déjà existantes.

Visible à l'origine sur les champs de batailles, **l'héraldique se répand à la société médiévale par le biais des sceaux**. Véritable **signe identitaire**, les objets, les meubles, les étoffes ou les monuments se couvrent d'armoiries.

Les hérauts d'armes

Les hérauts d'armes, messagers présents sur les tournois et sur les champs de bataille, **effectuent à partir du XIII^e siècle un travail d'enregistrement des armoiries afin d'identifier tous les participants**. Celles-ci sont répertoriées dans des recueils appelés « armoriaux ».

Ce travail va contribuer à l'établissement des règles de composition héraldique.

A l'époque moderne et contemporaine

A l'époque moderne, l'héraldique est toujours utilisée en Europe. Néanmoins, le principe de la libre adoption et du libre port des armoiries est remis en cause par des tentatives de réglementation. Ainsi, de 1696 à 1699, **deux législations rendent obligatoires le recensement des armoiries du royaume de France dans l'Armorial Général**. Celui qui possédait ou qui souhaitait acquérir des armoiries devait les faire enregistrer et s'acquitter d'un droit. En 1699, la mesure est suspendue. **A la Révolution, l'Assemblée constituante abolit les armoiries** alors assimilées à des marques de noblesse. Le 1er mars 1808, un décret de **Napoléon rétablit le droit aux armoiries** en limitant son usage à la « noblesse impériale », nouvelle catégorie sociale de l'Empire. Les armes sont alors octroyées par un Conseil du sceau des titres par lettres patentes. Après avoir été supprimé et refondé plusieurs fois, celui-ci est **définitivement aboli en 1872 sous la III^e République**.

De nos jours, des emblèmes d'inspiration héraldique sont présents dans notre quotidien : drapeaux, panneaux de signalisation routière, logos...

Le blason

L'héraldique est soumise à des règles précises dans sa composition. Chaque figure et chaque couleur sont désignées par des termes particuliers. **L'art des armoiries possède donc son propre langage ; sa description doit respecter un vocabulaire spécifique.**

L'écu, support du blason

L'écu est le support des armoiries. Celui-ci peut revêtir des formes et des matières différentes. Comme l'art des armoiries est né sur les champs de bataille, les formes les plus courantes sont celles des boucliers médiévaux. A la fin du XV^e siècle apparaît l'écu à pointe aplatie et tracée en accolade. Cette forme sera la plus courante en France entre le milieu du XVI^e siècle et le XX^e. Néanmoins, il existe des écus aux formes fantaisistes : hexagonaux, octogonaux, en coquille de fleur, en poire...

Les émaux et fourrures

Le mot émail sert à désigner une couleur en terme héraldique.

Les émaux sont répartis en trois groupes :

- les métaux : or et argent
- les couleurs : gueules (rouge), azur (bleu), sable (noir), sinople (vert), pourpre (violet) et orange
- les fourrures : l'hermine et le vair.

Les motifs : des figures géométriques ou des meubles

Les figures se divisent en deux catégories : les figures géométriques dites « pièces et partitions » et les meubles.

Les pièces et les partitions représentent des figures géométriques qui occupent une place fixe à l'intérieur de l'écu. La différence entre les pièces et les partitions est subtile. Si l'écu est partagé en un nombre impair de division, il s'agit de pièces, et à l'inverse si ce nombre est pair on parle de partitions. Les pièces sont désignées par des noms : bande, barre, croix... Les partitions quant à elles sont reconnaissables avec des adjectifs : coupé, tranché, écartelé...

Les meubles sont des figures dont la place sur le champ de l'écu n'est pas fixe contrairement aux pièces et aux partitions. Les motifs des meubles qui sont légions sont classés en trois catégories : la faune avec les animaux, oiseaux et végétaux, la flore et les autres figures.

- La faune

Les mammifères

Le lion est la figure que l'on retrouve le plus sur les blasons. Le lion symbolise la force, le courage et la générosité. Entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle, il détrône l'ours de son titre de roi des animaux. Il est le plus souvent représenté sur son profil gauche. Le lion est dressé verticalement sur sa patte postérieure droite.

Le léopard en héraldique n'a rien à voir avec le vrai léopard ou la panthère. Il s'agit d'un lion figuré d'une manière particulière. La tête y est vue de face. Il est représenté sur son profil gauche, marchant sur trois pattes, la quatrième est dressée. C'est un léopard passant.

Les autres animaux les plus fréquemment dessinés sont le sanglier, l'ours, loup, le cerf, le lévrier et les autres chiens, les bovins, l'agneau.

Les oiseaux

La merlette est un motif créé pour l'héraldique médiévale. Ce petit oiseau stylisé, est vu de profil, ses ailes sont repliées et il est dépourvu de pattes et de bec (à partir du XV^e siècle).

L'aigle est une des figures phares de l'héraldique médiévale. Le mot devient féminin dès lors qu'il sert d'emblème. L'aigle symbolise la majesté et l'empire, c'est-à-dire la domination des grands espaces. Elle est généralement représentée de face, les pattes sont écartées, les ailes ouvertes et les plumes déployées. La tête est de profil, regardant à dextre.

Les autres oiseaux présents sur les armoiries sont le coq, le corbeau, le cygne, le faucon, la colombe, le pélican...

Les poissons, les animaux aquatiques, les insectes et les reptiles

L'usage du poisson est très courant en héraldique. Les espèces les plus utilisées sont le bar, le dauphin (il fait partie des poissons en héraldique), le brochet, le saumon, la truite, le hareng, la carpe, la perche, l'anguille, la morue ou le chabot.

Bon nombre d'animaux aquatiques figurent sur les blasons : le crabe, la langouste, l'écrevisse, le homard, la crevette, la coquille Saint-Jacques...

Parmi les reptiles, on peut voir des serpents (bisse, guivre ou couleuvre) ou encore des lézards.

Les êtres imaginaires

On trouve également des monstres et des créatures chimériques tels que le griffon (mi-aigle, mi-lion) le dragon, le basilic (sorte de dragon à tête de coq), la panthère (corps de lion, tête et cornes de taureau, pattes antérieures de griffon, pattes postérieures de bœuf et de lion), la licorne, la salamandre, le phénix, l'hydre (serpent à 7 têtes), la chimère, la harpie, la sirène, le centaure, le sphinx, le sagittaire et la mélusine.

- La flore

Dans l'art héraldique, les végétaux sont principalement présents de façon stylisée : la fleur de lys, la rose, le trèfle et la quintefeuille. Ils ne présentent souvent aucun lien avec les véritables plantes dont ils portent le nom.

La fleur de lys est l'un des motifs végétaux les plus utilisés au Moyen Age. Différent de la fleur de lys naturelle, il représente la Vierge Marie. Au XII^e siècle, le roi Louis VII est le premier à adopter ce motif, il devient alors symbole de la monarchie française.

Quant aux végétaux représentés d'une manière naturelle, citons les arbres tels le chêne reconnaissable par ses fruits, le créquier (sorte de prunellier), les feuilles du trèfle, du chêne, du tilleul, et du houx. Quelques fleurs, fruits et légumes apparaissent surtout après le XVIII^e siècle. Des céréales sont dessinées également sous forme d'épis ou de gerbes. L'usage de la flore dans l'art héraldique est postérieur à celui des animaux, des pièces et des partitions. Elle se retrouve surtout sur les armoiries paysannes.

- Les autres meubles

Avec l'adoption des armoiries par les roturiers, le nombre de figures se multiplie jusqu'au XVIII^e siècle : astres, éléments naturels (rivières, flammes, rochers...), figures empruntées à l'armement et à la vie militaire, outils et instruments de musique, objets et outils de la vie matérielle et la vie religieuse, figures empruntées à l'architecture, vêtements civils, êtres humains entiers, parties d'anatomies, marque de maison, de marchands, d'artisans...

Les règles et principes de composition

Afin d'être vus de loin, les écus respectent plusieurs règles de composition.

L'association des couleurs : deux couleurs du même groupe ne peuvent être juxtaposées ou superposées (sauf pour les détails). Par conséquent, il est interdit de mettre un métal sur un métal, un émail héraldique sur un autre et une fourrure sur une autre.

Les figures sont stylisées et simplifiées au maximum.

Le nombre de positions, de gestes, de caractères et d'attributs est limité. Les figures héraldiques sont soumises parfois à une construction géométrique.

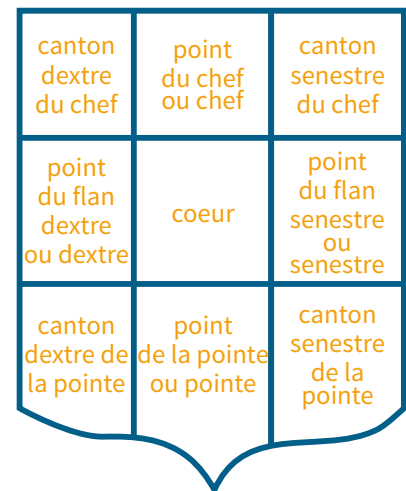
Leur mise en page très précise répond à des principes de symétrie et de plénitude.

Les figures doivent remplir l'écu quelle que soit sa forme.

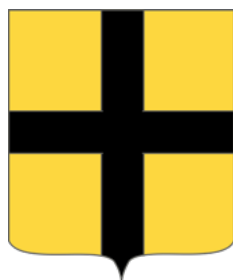
Le blasonnement

C'est la description en langage héraldique des émaux et des figures dessinés sur l'écu, selon un ordre précis. Elle implique une bonne connaissance des termes héraldiques, et de la composition de l'écu et s'avère parfois très fastidieuse.

Pour faciliter cette lecture, l'écu est divisé en plusieurs parties : chef (haut), cœur (milieu), pointe (bas), dextre (droite) et senestre (gauche). En héraldique, la droite et la gauche sont inversées en raison du support des premières armoiries, le bouclier. Lorsqu'un homme d'armes porte un bouclier, la droite de celui-ci se trouve à gauche pour celui est en face. La lecture commence par la couleur du fond qui se nomme *champ*, puis on nomme les figures, en débutant par le plan le plus éloigné pour finir par le premier plan.



Exemples de lectures de blasons :



D'or à la croix de sable



De gueules aux trois fleurs de lys d'argent

Zoom sur...

L'armoirie d'un seigneur important

Gilles de Rais (1404-1440) est l'héritier de quatre grandes familles : Rais, Laval, Machecoul et Craon. Il est né à Champtocé-sur-Loire (actuel département du Maine-et-Loire) et est le fils de Guy de Laval et de Marie de Craon. Possédant déjà plusieurs propriétés, il devient, en 1420 le seigneur du château de Tiffauges à la suite de son mariage avec Catherine de Thouars.

Son blason appartient à la famille de Rais ; celui-ci est « d'or à la croix de sable ». Son existence remonterait à l'année 1251. La croix est l'une des pièces géométriques les plus courantes au Moyen Âge. En juillet 1429, à la suite de ses faits d'armes aux côtés de Jeanne d'Arc lors de la guerre de Cent Ans et des « grans périlz et dangiers » encourus, le roi Charles VII le nomme Maréchal de France et lui accorde le privilège d'orner ses armoiries de fleurs de lys. Les armoiries de Gilles de Rais deviennent alors « d'or à la croix de sable à la bordure d'azur semée de fleurs de lys d'or. »

La fleur de lys est un meuble stylisé et n'a rien de commun avec le lys véritable. Elle est assimilée à un iris, à un genêt, à un lotus, à un ajonc, voire à un trident, une pointe de flèche, une hache ou une colombe. Au Moyen Âge, la fleur de lys est un des meubles les plus utilisés et contrairement aux idées reçues elle n'est pas réservée à la famille royale. Ainsi, grâce aux recherches, on sait que même des paysans ont adopté ce motif pour leurs armoiries. Cependant, la fleur de lys demeure un attribut royal et devient également, aux XI^e-XII^e siècles, un symbole chrétien, celui de Marie. Néanmoins, au XIII^e siècle, l'attribut de Marie devient la rose.



Sceau de la ville de Tiffauges
« d'azur au semé de fleur de lys d'or avec un franc quartier de gueules chargé d'une épée de sable et d'argent posée en pal ».

© Conseil départemental de la Vendée

Lexique

A

Armorial

Recueil où sont consignées des armoiries. Un armorial particulier ne concerne qu'une famille et ses alliances.

Armoiries

Ensemble des emblèmes d'une personne physique ou morale dont la représentation est soumise aux règles de composition du blason.

.....

Écu

Selon M. Pastoureau, l'écu est « la surface géométrique, délimitée par un périmètre de forme variable à l'intérieur de laquelle sont représentées les figures et les couleurs qui constituent les armoiries ».

Émaux

Terme utilisé en héraldique pour évoquer certaines couleurs d'un écu : gueules (rouge), azur (bleu), sable (noir), sinople (vert), pourpre (violet) et orange.

.....

H

Héraut d'armes

Officier de l'office d'armes, chargé de faire certaines publications solennelles ou de porter des messages importants. Le mot « héraut » provient du terme germanique « heriwald » qui signifie messenger et qui est à l'origine du terme « héraldique ».

.....

Lettres patentes

Lettres notifiant une décision royale dans la France de l'Ancien Régime. Elles étaient expédiées ouvertes et scellées.

.....

M

Métaux

Terme utilisé en héraldique pour évoquer certaines couleurs d'un écu : or (jaune), argent (blanc).

E

L

Bibliographie / Webographie

■ MOYEN ÂGE : GÉNÉRALITÉS

Vivre au temps des châteaux forts. Canopé Éditions : https://www.reseau-canope.fr/vivre_temps_chateaux_forts/ [serious games, site pédagogique, blog]

Le Moyen-Âge, carte interactive. France TV Éducation : <https://education.francetv.fr/matiere/moyen-age/cm1/infographie/le-moyen-age-carte-interactive>

Les châteaux forts. C'est pas Sorcier : <https://youtu.be/dybWx0kAYJE>

■ L'HÉRALDIQUE

JOUBERT, Pierre. *L'héraldique*. Rennes : Éditions Ouest-France, 1992.

HECKMANN, Thierry. *Du blason de la Vendée à son logo.* , «1943. La Vendée se dote d'un blason. De l'identité à l'emblème», Extrait de l'article publié dans : *Recherches vendéennes*, n° 6, 1999, p. 291-294 : <http://www.archives.vendee.fr/Decouvrir/Pages-d-histoire/Miscellanees2/Emblemes-symboles-et-representations/Du-blason-de-la-Vendee-a-son-logo?search=blason>

MONTJOYE, Fabian (de). *Du blason de la Vendée à son logo*. Extrait de l'article, « La broche dite « double cœur vendéen » » publié dans la Revue du Souvenir vendéen, juin 2010, p. 15-17.

PASTOUREAU, Michel. *Traité d'Héraldique*. Picard éditeur, 2007.

PASTOUREAU, Michel. *Figures de l'héraldique*. Gallimard, 1996.

Ecole de Crissey. Les blasons. BTJ n°505, 03/2005

VEYRIN-FORRER, Théodore. *Précis d'héraldique*. Paris : Larousse, 2004.

WENZLER, Claude. *L'héraldique*. Rennes : Éditions Ouest-France, 2015.

Symboles et armoiries des dynasties royales. France TV Éducation : <https://education.francetv.fr/matiere/moyen-age/cinquieme/article/symboles-et-armoiries-des-dynasties-royales>

Mallette héraldique. Conseil départemental du Pas-de-Calais
<http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Service-educatif/Mallettes-pedagogiques/Mallette-heraldique> - Avec le mini site : À vos armes : <http://heraldique.archivespasdecalais.fr/>